

Bruxelles, le 14 novembre 2019  
(OR. en)



13920/19  
OJ CONS 61  
AGRI 535  
PECHE 502

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**  
CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE  
(Agriculture et pêche)  
Bâtiment Europa, Bruxelles  
18 novembre 2019 (10:00)

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation des points "A"
  - a) Liste des activités non législatives 13930/19
  - b) Liste des délibérations législatives (Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne) 13931/19

**Délibérations législatives**

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

3. Paquet "réforme de la PAC post-2020"  14051/19
  - a) Règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC
  - b) Règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC
  - c) Règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des produits agricoles  
*Échange de vues sur les aspects liés à l'environnement et au climat*
4. Règlements relatifs aux règles transitoires de la PAC  13644/19 + ADD 1  
*Présentation par la Commission* 13643/19 + ADD 1  
*Échange de vues*

## Divers

5. a) Difficultés croissantes dans le secteur de l'apiculture 14036/19  
*Informations communiquées par la délégation hongroise*
- b) Nouvelle augmentation des importations de riz du type japonica dans l'UE 14034/19  
*Informations communiquées par la délégation italienne*
- c) Importations excessives de maïs en provenance d'Ukraine 14081/19  
*Informations communiquées par la délégation polonaise*
- d) Accord UE-Chine sur les indications géographiques 14033/19  
*Informations communiquées par la Commission*



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission

---